

Séance publique du 19 décembre 2005

Délibération n° 2005-3143

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'action à mener en 2006 dans le domaine des galeries drainantes, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales et bassins dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1 033 - Réseau d'hydrants pour la défense contre l'incendie dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée n° 1 028**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer :

- l'individualisation, pour 2006, de l'autorisation de programme globale - écologie urbaine - AP 08 en dépenses après avoir arrêté le programme des actions et travaux à mener dans le cadre de l'opération globalisée n° 1 033 - galeries drainantes eaux pluviales des bassins :

. AP 08 en dépenses	2 550 000 € TTC
. AP 080 en recettes	200 000 €
. charge nette	2 350 000 €

- 1 650 000 €TTC seraient consacrés aux travaux de reconnaissance et de consolidation des galeries souterraines sur le territoire communautaire selon le détail suivant :

Commune	Adresse
Lyon 1er	rue Diderot
Lyon 1er	rue Vaucanson église Saint Bernard
Lyon 1er	rue du Bon Pasteur
Lyon 9°	la Duchère - chemin de la Piemente - galerie des Contrebandiers
Collonges au Mont d'Or	chemin neuf - chemin du Petit Rochet
Saint Didier au Mont d'Or	rocade des Monts d'Or (entre rue Victor Hugo et chemin des Gorges)
Lyon 5°	rue Sidoine Appollinaire (tunnel sous Fourvière)
Lyon 5°	montée Saint Barthélémy (grande galerie)
Saint Genis Laval	rue Francisque Darcieux
diverses interventions ponctuelles	

- 900 000 € TTC seraient consacrés aux travaux réalisés au titre des eaux pluviales sur les opérations suivantes :

Commune	Adresse	Objet
Charly	rue de la Mûre et Saint Abdon	construction de 120 m de canalisation de diamètre 250 mm
Charly	rue du Stade	aménagement d'une tranchée drainante de 100 mètres cubes
Craponne	rue de Ponterle	renouvellement d'un réseau de rétention des eaux pluviales
Curis au Mont d'Or	rue du Pontet	collecteur d'eaux pluviales 220 m de canalisation de diamètre 600 mm
Francheville	rue de la Mairie	création d'un réseau d'eaux pluviales de diamètre 300 mm
Irigny	chemin de Presles	aménagement d'un bassin - tranchée drainante de 105 mètres cubes
Lyon 9°	ruisseau des Planches - Rue Tissot	reprise du radier du ruisseau sur 200 m
Marcy l'Etoile	avenue Jean Collomb	création d'un réseau d'eaux pluviales de diamètre 300 mm
Marcy l'Etoile	route de Sainte Consorce	renouvellement d'un réseau d'eaux pluviales
Marcy l'Etoile	avenue de Lacroix-Laval	création d'un réseau d'eaux pluviales de diamètre 300 mm
Meyzieu	rue de Marseille	construction de sept puits d'infiltration
Saint Germain au Mont d'Or	chemin de la Mendillone au Yacht	collecteur d'eaux pluviales 132 m - de diamètre 400 mm
Saint Romain au Mont d'Or	route du Mont Thou	création de 200 m de collecteur de diamètre 600 mm
Vénissieux	chemin de la Perrière	infiltration des eaux par techniques alternatives
diverses études préalables aux travaux		

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre des études et travaux, dans le cadre du contrat d'agglomération, signé avec l'Agence pour la période 2003-2006, d'un montant de 200 000 €.

- l'individualisation, pour 2006, de l'autorisation de programme globale - écologie urbaine - AP 08 dépenses après avoir arrêté le programme des actions à mener dans le cadre de l'opération n° 1 028 - réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie selon le détail suivant :

. AP 08 en dépenses : 1 850 000 € TTC ;

- acquisition, mise en œuvre et renouvellement de poteaux d'incendie sur l'ensemble du territoire communautaire pour la somme de 1 250 000 € TTC. Le parc d'hydrants de la Communauté urbaine est de 12 000 appareils répartis sur l'ensemble du territoire ;

- création, extension, amélioration et renforcement des branchements et canalisations du réseau de défense contre l'incendie pour un montant de 600 000 € TTC.

Circuit décisionnel : ce dossier fait l'objet d'une note d'information au pôle environnement le 6 décembre 2005 et au Bureau le 12 décembre 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les propositions de programmes d'études et de travaux sur les autorisations de programme globalisées n° 1 033 au titre des galeries drainantes et des réseaux d'eaux pluviales et n° 1 028 au titre du réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie pour 2006.

2° - Décide de l'individualisation de l'autorisation de programme 08 - écologie urbaine en dépenses et 080 en recettes sur les autorisations de programme globalisées selon le détail suivant :

- autorisation de programme globale n° 1 033 - galeries drainantes ruisseaux d'eaux pluviales :

. en dépenses	2 550 000 € TTC
. en recettes	200 000 €
. charge nette	2 350 000 €

- autorisation de programme globale n° 1 027 - réseau hydraulique pour la défense contre l'incendie :

. en dépenses	1 850 000 € TTC.
---------------	------------------

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,